



Poursuite suite à mise en demeure d huissier

Par **cauet carine**, le **26/03/2018** à **19:36**

Mise en demeure par un huissier pour régler un crédit à la consommation, puis je être poursuivie en justice alors que l'emprunteur principal a mis en place un échéancier pour régler sa dette? Car l'huissier a dit à l'emprunteur que vu que je avais reçu une mise en demeure avec AR si je ne prenais pas attaché avec lui et malgré la mise en place de l'échéancier il était obligé de continuer les poursuites à mon égard?

Merci si quels un peut me répondre car j'aimerais avoir un maximum d'informations avant de prendre attaché avec lui

Par **youris**, le **27/03/2018** à **10:20**

bonjour,

je comprends que vous êtes co-emprunteur d'un prêt à la consommation avec certainement une clause de solidarité.

dans ce cas, le créancier peut demander le paiement de la dette à n'importe lequel des co-emprunteurs.

un créancier peut toujours exiger le paiement total de sa dette, un échéancier est un arrangement amiable.

donc l'huissier peut donc effectivement vous demander de payer votre dette commune si l'autre ne paie pas immédiatement et en totalité la dette, sans doute que le paiement étalé dans le temps ne lui convient pas.

salutations

Par **cauet carine**, le **27/03/2018** à **18:57**

Bonsoir

Merci pour votre réponse. J'ai rdv vendredi avec l'huissier pour voir de mon côté ce que je peux rembourser par mois. Mon ex s'est engagé à verser 400€ par mois. Je ne suis pas rassurée car personnellement je ne peux pas donner une telle somme et j'ai peur qu'il me poursuive en justice! Ce que je ne comprend pas s'est sur quelle somme il peut me poursuivre vu que tous les mois la somme due va changer?

Par **youris**, le **27/03/2018** à **20:33**

je pense que l'huissier sait compter, il sait ce que chacun des co-emprunteurs va rembourser chaque mois.

l'huissier va négocier avec vous pour savoir combien vous pouvez rembourser chaque mois. comme vous êtes 2 emprunteurs solidaires, l'huissier se moque de savoir si un emprunteur rembourse plus que l'autre.

Par cauet carine, le 27/03/2018 à 20:43

Je pense que vous avez raison car quand je lui ai dit que moi je pouvais pas payer 400e par mois il m'a dit que c'était pour ça qu'il voulait me voir et faire le point sur ma situation et ma capacité à rembourser. Mais ça me stresse car si je ne veux pas être poursuivie en justice je ne pourrais pas refuser la somme qu'il souhaite!!!